



Commune de SAINT-CLEMENT-des-BALEINES

MAIRIE 17590

☎ 05 46 29 42 02 📠 05 46 29 49 79
mairie@saintclementdesbaleines.com

CONSEIL MUNICIPAL

Saint-Clément-des-Baleines, le 3 juillet 2020

AVIS DE REUNION

En application du décret n° 2020-812 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs de Charente-Maritime,

Le Conseil municipal se réunira :

VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 14H30
à la salle du Godinand

ORDRE DU JOUR :

1° DESIGNATION DES DELEGUES et DES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES 2020

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera **en présence d'un public limité à 30 personnes maximum.**

Le Maire,
Lina BESNIER